

Au verger biologique de l'île Saint-Bernard

## Une période d'autocueillette de pommes adaptée aux règles sanitaires

(Châteauguay, le 1<sup>er</sup> septembre 2020) - Afin de permettre aux familles de cueillir des pommes en toute sécurité, Héritage Saint-Bernard a adapté la période d'autocueillette au verger biologique de l'île Saint-Bernard. Dès le samedi 19 septembre, le verger de l'île sera accessible tous les jours de 9 h à 17 h. Une partie des pommiers sera réservée aux cueilleurs tandis que l'autre section du verger sera réservée à l'équipe d'Héritage Saint-Bernard pour offrir des pommes déjà cueillies.

Dans la section du verger accessible au public, plus d'une dizaine de variétés seront offertes, dont la McIntosh, la Jonafree, la Spartan, la Empire, la Honey Crisp, la Délicieuse, la Eden, entre autres. Un nombre contrôlé de personnes sera admis à la fois dans le verger et tous les cueilleurs devront respecter les règles de distanciation. Les paiements sans contact sont privilégiés.

Des partenaires se joindront à l'événement la fin de semaine du 19 et 20 septembre : Desjardins offrira un petit cadeau à ses membres présentant leur carte, le Manoir D'Youville proposera des desserts de la pomme et Miel d'Isabelle offrira ses délicieux produits.

### RÈGLES MISES EN PLACE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

La période d'autocueillette au verger de l'île sera adaptée en fonction des normes sanitaires recommandées par les Producteurs de pommes du Québec. Voici les mesures qui devront être respectées :

- 1) **AUCUN SYMPTÔME** : les visiteurs ayant des symptômes ne pourront venir sur le site. Il en va de même pour les personnes en attente d'un résultat de dépistage, ayant côtoyé une personne en attente d'un résultat ou ayant côtoyé une personne infectée à la COVID-19.
- 2) **LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE** : la désinfection des mains sera obligatoire lors du paiement ainsi qu'avant et après la cueillette de pommes.
- 3) **RESPECT DU 2 MÈTRES** : les cueilleurs devront garder deux mètres de distance en tout temps avec les autres visiteurs extérieurs à celle de leur unité familiale. **La distanciation s'appliquera également aux enfants lors de la cueillette.**
- 4) **RESPECT DE LA ZONE DE CUEILLETTE** : la zone de cueillette sera clairement délimitée et devra être respectée par tous les utilisateurs.
- 5) **AUCUNE POMME CROQUÉE DANS LE VERGER** : il ne sera pas permis de croquer les pommes dans la zone de cueillette. Aucune autre nourriture ne sera tolérée dans cet espace afin d'éviter le contact main-bouche. Les visiteurs devront pique-niquer et croquer leurs pommes dans les aires de repas déterminées sur le site.

### ACCÈS LIMITÉ ET CONGESTION À PRÉVOIR

La cueillette de pommes est une activité très populaire auprès des familles. Comme le stationnement de l'île Saint-Bernard est limité et que le quartier offre peu d'espaces de stationnement, Héritage Saint-Bernard invite la population à venir cueillir en semaine lorsque possible, ou tôt les week-ends. Pour les gens qui peuvent se déplacer à vélo, l'organisme encourage évidemment ce type de déplacement. Il est à noter que durant cette période, la Ville de Châteauguay procédera à des travaux sur le pont des Sœurs, entravant la circulation.

« L'accès au site sera limité pour permettre la distanciation et le respect des exigences gouvernementales. Ainsi, il n'y aura pas de système de navette et de stationnement incitatif cette année. », explique Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard. « Il est certain qu'un bon nombre de personnes ne pourront accéder

au stationnement de l'île durant les week-ends de l'autocueillette. Ils devront donc trouver des alternatives pour venir cueillir, comme venir en semaine ou encore à vélo. », ajoute M. L'Écuyer.

### **VENTE DE POMMES DÉJÀ CUEILLIES**

Pour les gens qui voudront se procurer des pommes déjà cueillies, pour ceux qui préféreront éviter les foules ou pour ceux qui ne pourront accéder au site en raison du manque de place de stationnement, l'équipe offrira des pommes déjà cueillies à un kiosque sur la rue Notre-Dame Nord, les fins de semaine. En semaine, des caisses de pommes seront aussi vendues au kiosque sur l'île Saint-Bernard. L'équipe mettra à la disposition des passants quelques sortes à la fois.

### **PRIX**

Pour l'autocueillette, seuls les sacs vendus par Héritage Saint-Bernard seront acceptés sur le site

- SAC DE 5 LIVRES : 8 \$
- SAC DE 10 LIVRES : 15 \$
- SAC DE 20 LIVRES : 25 \$

Les **pommes cueillies** seront offertes en format de 20 livres au coût de 30 \$.

### **VERGER BIOLOGIQUE : UNE AGRICULTURE DIFFÉRENTE**

Depuis sept ans maintenant, le verger de l'île Saint-Bernard est certifié biologique par Ecocert Canada. Au fil des mois, l'équipe responsable du verger suit des étapes de travail rigoureuses afin de s'assurer de la croissance des arbres et de la qualité de leurs fruits. Plutôt que d'utiliser des produits chimiques, des méthodes plus « naturelles » sont mises de l'avant et permettent un rendement exceptionnel au verger.

Héritage Saint-Bernard remercie chaleureusement ses partenaires qui permettent l'animation autour de l'autocueillette : la Ville de Châteauguay, Desjardins et MDTP atelier d'architecture.

Pour toute information additionnelle : [www.ilesaintbernard.com](http://www.ilesaintbernard.com) – 450 698-3133

**Source** : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, [marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca](mailto:marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca)

**Photos** : les crédits sont inscrits à même le nom des photos\*

*\* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*